CENTRE DE RECHERCHES RELATIONS INTERNATIONALES
DE L'UNIVERSITÉ DE METZ

11

Raymond POIDEVIN Gilbert TRAUSCH
(sous la direction de)

Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman

Actes du Colloque de Luxembourg
(17-19 novembre 1977)

EXTRAIT

METZ - 1978

LA PRESSE LIEGEOISE ET LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG APRES LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Robert DEMOULIN,
Professeur à l'Université de Liège

A la libération du territoire, les quatre journaux liégeois qui s'étaient sabordés en 1914 reparaissent le 27 novembre 1918 dans des conditions difficiles (1). Des ateliers ont été vidés de leurs machines. Le papier est mauvais et il est rare. Les services d'informations sont désorganisés, le manque de moyens de communication est pénible. Les premiers numéros de deux pages puis de quatre, de petit format, sont vendus quinze centimes (cinq en 1914). La situation s'améliorera lentement au cours de l'année 1919. Le prix fut réduit à dix centimes, le nombre de pages porté à six, puis davantage, le format agrandi. La présentation des journaux ne s'était guère modifiée depuis 1914. Ils sont compacts. Des espaces ne sont pas ménagés entre les articles, les titres, même s'ils sont en caractères différents, se distinguent peu du texte. La présentation est monotone, l'impression souvent médiocre.

Le vénérable *Journal de Liège*, l'organe des libéraux doctrinaires et des milieux industriels, est aux mains de Paul Van Hoegaerden, député de Liège du 24 mai 1914 au 24 juillet 1922, président du Comité de Secours et d'Alimentation de la province de Liège, qui joua un rôle capital pendant la guerre. Il a été administrateur de la société luxembourgeoise de Rumelange Saint Ingbert, qui fusionna avec d'autres sociétés pour former le grand complexe Deutsch-Luxemburgische, dont il fut aussi administrateur. Fils de Victor Van Hoegaerden, gouverneur de la Banque nationale, il était le gendre de Frédéric Braconier, le plus puissant des maîtres de charbonnages liégeois, son fils Jacques Van Hoegaerden était directeur d'Ougrée-Marihaye. En 1918, Paul Van Hoegaerden fut nommé ministre d'Etat (2). Le journal s'intéresse de près à la vie économique, particulièrement à la sidérurgie.

La Meuse, autre feuille libérale, était une entreprise familiale. Tous les fondateurs en 1899 de la Société anonyme de l'imprimerie et du Journal *La*

(1) Sur la presse liégeoise en 1914, nous renvoyons à notre communication au colloque de Metz de novembre 1974, « La presse quotidienne liégeoise et la France à la veille du premier conflit mondial », in *Les relations franco-belges de 1830 à 1914*, pp. 97-112.

(2) La biographie de D. HORRENT, directeur du *Journal de Liège*. Paul Van Hoegaerden, Liège, s.d. (1932) ne contient malheureusement aucune information sur le rôle de ce dernier dans la presse.

Meuse (le journal avait été créé en 1856), appartenaient à la famille de Thier. Maurice de Thier, administrateur-directeur et rédacteur en chef avant 1914, abandonna bientôt cette dernière charge à Olympe Gilbart, homme de lettres d'une large culture artistique, secrétaire des *Amitiés françaises*.

L'Express, journal des libéraux progressistes, avait toujours à sa tête son directeur d'avant la guerre, Georges Masset ; après sa mort, le 24 novembre 1920, W. Gorrissen devint rédacteur en chef. Quant à la *Gazette de Liège*, l'organe catholique, Joseph Demarteau, le troisième de la dynastie, en était le directeur-rédacteur en chef. Le 27 juin 1919, une société coopérative remplaça la société de famille aux mains des Demarteau. Elle était présidée par Jules Dallemagne, député de Liège de 1900 à 1919, ingénieur des mines et industriel important.

Le 9 septembre 1919, *Le Peuple*, moniteur officiel du Parti ouvrier belge, publia une édition liégeoise, *Le Peuple de Liège*. Il fut imprimé à Liège à l'aide de « flans » bruxellois. Le 1er décembre 1920, les pages de publicité et de faits divers bruxellois furent supprimées et parut alors *La Wallonie socialiste. Edition liégeoise du Peuple*, dont l'essentiel de l'information était toujours fourni par *Le Peuple*. Isi Delvigne en était le directeur. *La Wallonie socialiste, La Wallonie*, à partir du 17 avril 1923, était donc l'organe du parti et ce ne sera qu'en 1926 que l'influence du puissant syndicat des métallurgistes se fera sentir. *Le Peuple de Liège* tirait 14 722 numéros en septembre 1919, 20 874 en février 1920, 18 256 en février 1921, 21 021 en décembre 1921 (3).

Au sortir de la guerre, les partis politiques se sont rapidement réorganisés. Les luttes furent âpres. Les premières électtions au suffrage universel pur et simple eurent lieu le 16 novembre 1919. Il n'est pas possible de comparer en chiffres absolus les résultats de 1919 à ceux de 1914, le vote plural gonflant le nombre de voix et seuls les pourcentages de voix des divers partis sont significatifs. En 1914, dans l'arrondissement de Liège, les socialistes avaient recueilli 89 808 voix, soit 46 %, les catholiques 55 361, 28,4 %, les libéraux 47 732, 24,5 %. En 1919, les socialistes obtinrent 74 984 voix, soit 57,13 %, les catholiques 26 750, 20,4 %, les libéraux 24 557, 18,7 % (4). Les catholiques avaient trois députés, abandonnant un siège aux socialistes qui en détenaient sept, les libéraux conservaient leurs trois députés.

Quelle fut l'attitude de la presse liégeoise de 1919 à 1921 face au Grand-Duché de Luxembourg ? Il convient de distinguer la prise de position des journaux sur le sort du Grand-Duché, le maintien de son statut, sa réunion à la Belgique ou à la France, des réactions devant le projet d'union économique entre le Grand-Duché et la Belgique.

Une première constatation s'impose lorsqu'on étudie l'accueil fait aux revendications territoriales en général. Les Liégeois, après la signature de l'armistice et encore après la conclusion de la paix, sont préoccupés en premier lieu de leurs conditions matérielles d'existence, les destructions et les

(3) G. Van Loubbeeck, *Liège 1914-1921. Vie politique et syndicale*, mémoire de licence en histoire, Univ. Liège, 1969, p. 34.
(4) *Idem*, p. 130.

pillages des usines ont été sévères, les matières premières sont rares, les denrées alimentaires toujours rationnées. Les soucis de politique intérieure sont graves. Le pays est confronté à une révision constitutionnelle, les premières élections au suffrage universel auront lieu le 16 novembre 1919, les divergences d'aspirations des Flamands et des Wallons sont profondes. Les tensions sociales sont vives. Face aux forces patronales regroupées, les syndicats s'affirment, leur revendication essentielle, la loi des huit heures, est votée le 14 juin 1921.

Dans une ambiance d'excitation patriotique et d'hostilité farouchement affirmée à l'Allemagne, des Belges, conscients du bon droit de leur cause, revendiquent avec force des garanties pour l'avenir, la neutralité a fait faillite en 1914, des exigences nationalistes, des thèses expansionnistes sont présentées. C'est ici que nous retrouvons notre Luxembourg. La Conférence de la Paix occupe une place considérable dans la presse du temps, comme d'ailleurs les nouvelles de politique étrangère, la guerre civile en Russie, les soubresauts politiques en Allemagne, la révolution en Hongrie. Les demandes formulées avec patience par les délégués belges à Paris sont évoquées, mais si Wilson a réclamé la diplomatie sur la place publique, il ne la pratique pas, et les informations qui filtrent sont fragmentaires et imprécises. Les débats parlementaires sont peu éclairants, le gouvernement se retranche derrière la règle constitutionnelle, le Parlement doit se limiter à ratifier les traités négociés par l'exécutif. Des informations sur les travaux des commissions des affaires étrangères de la Chambre et du Sénat, le lecteur retire de vagues indications. Des hommes, convaincus que l'occasion est propice, s'agitent et tournent leurs regards vers le passé. Il faut reviser les traités de 1831-1839. La Hollande est surtout visée, Limbourg hollandais, Flandre Zélandaise, statut de l'Escaut sont autant d'objectifs. Aux relations hollando-belges, une très large place est faite dans la presse liégeoise. Le Luxembourg est moins privilégié. La première place lui est plus rarement accordée, hormis lors de la tentative républicaine du 8 janvier 1919, du referendum du 28 septembre 1919, de la reprise de la négociation sur le Luxembourg en avril-mai 1920, ou lors du tir de barrage des sidérurgistes belges contre l'accord économique en janvier 1921, ainsi que lors de la signature des préliminaires en mai 1921.

Il faut chercher des nouvelles du Luxembourg dans les rubriques : « à l'étranger », « chez les neutres », dans les « dépêches ». Le plus souvent, ce sont des communiqués d'agences de presse ou des comptes rendus de séances de la Chambre des députés luxembourgeois. Les articles sont secs et impersonnels. Les éditoriaux sur le problème grand-ducal sont rares. Les journalistes et leurs lecteurs sont laissés dans l'ignorance du fond des questions de grande importance traitées dans les Chancelleries.

⁂

La thèse de l'union personnelle du Luxembourg à la Belgique a rencontré une audience limitée dans la presse liégeoise. Nul n'ignore la campagne du Comité de Politique nationale au cours des premiers mois qui suivirent l'armistice. Les efforts de Pierre Nothomb et de ses amis pour une plus grande Belgique ont-ils laissé indifférente la population liégeoise ? La place réservée à l'activité du Comité de Politique nationale, dans lequel on ne trouve pas de Liégeois, est limitée dans les journaux liégeois, si la sympathie pour les

revendications adressées à la Hollande est évidente, le désir d'annexer le Luxembourg est moins ferme et il cède vite devant la constatation de la volonté des Luxembourgeois de conserver leur indépendance ou de leur préférence pour une union avec la France. Ce qui frappe le plus, c'est le manque de cohésion des groupes qui militent en faveur d'une extension du territoire national. Les divergences d'avis, les conflits de tendances, les démissions n'échappent pas aux journalistes qui découvrent l'accueil réticent du public à une entreprise pleine d'aléas. Il y a des raisons plus profondes de la rapide désaffection pour une politique d'annexion, les milieux industriels liégeois ne voyaient pas que des avantages à l'absorption d'un Etat où la puissante A.R.B.E.D. et d'autres sociétés sidérurgiques importantes avaient leur siège, tandis que leurs convictions politiques refroidissaient l'ardeur annexionniste de libéraux qu'inquiétait le caractère catholique et conservateur du Grand-Duché (5).

⁂

Dans la catholique *Gazette de Liège*, on trouve des articles réclamant le retour souhaité du Luxembourg dans le giron de la Mère Patrie.

Ainsi le Luxembourg « qu'un odieux traité nous a enlevé en 1839 » est-il assimilé à l'Alsace-Lorraine (6), et après l'échec de la République, la *Gazette* se félicite de la tournure qu'ont prise les événements, « la plus favorable pour la solution que les Belges doivent souhaiter. La proclamation de la république aurait mis à nos portes un danger bolcheviste redoutable » (7). Mais l'envoyé spécial Sandor Terlaz qu'elle y dépêche en février adresse dans une série d'articles paraissant du 10 au 15 février un tableau nuancé de la vie politique grand-ducale, les partis sont divisés, les catholiques soutiennent la dynastie, les socialistes penchent vers la France républicaine, les libéraux sont favorables à la Belgique et hostiles à la dynastie germanophile. Mais des « interviews » d'hommes politiques ressort la puissance de la volonté d'autonomie luxembourgeoise. Par la lecture de ces articles, le lecteur liégeois s'est rendu compte que l'opinion publique luxembourgeoise n'avait pas grande sympathie pour la Belgique. Les ambitions annexionnistes et la suffisance des Belges qui croyaient les Luxembourgeois prêts à se jeter dans leurs bras avaient contribué à cette attitude (8).

Aussi bien l'envoyé spécial affirme-t-il que les Luxembourgeois doivent choisir eux-mêmes leur destin et nie-t-il les manœuvres annexionnistes qui alimentent la campagne anti-belge au Luxembourg. La leçon à tirer de cette enquête n'a peut-être pas répondu aux intentions de la direction de la *Gazette de Liège*, ralliée semble-t-il à l'union personnelle, car elle a révélé aux catholiques liégeois, sans doute les plus ardents à prôner l'annexion, le peu d'enthousiasme des frères perdus en 1839 à rentrer au bercail.

---

(5) *L'Express*, 19 janvier 1919, p. 1, c. 5, article signé P.B., « La République a vécu ce que vivent les roses... à peine six heures. Le peuple luxembourgeois n'est pas mûr encore pour un tel régime. Cléricalisé à outrance, il est franchement conservateur ».
(6) *Gazette de Liège*, 14 janvier 1919, p. 1, c. 1-2, Editorial Albert Dessart, « Notre Alsace-Lorraine ».
(7) *Gazette de Liège*, 21 janvier 1919, p. 1, c. 1.
(8) *Gazette de Liège*, 10 au 15 février 1919.

Le respect du principe des nationalités gêne évidemment les convoitises belges. Mais peut-être suffit-il de l'interpréter. Le 15 janvier 1919, le *Journal de Liège*, sous un gros titre « Belgique et Luxembourg », écrit que les destinées du Luxembourg devront être réglées à la Conférence de la paix conformément au principe des nationalités. Il souhaite la réparation de l'injustice de 1830 et l'union de la Belgique et du Luxembourg qui « se complètent admirablement : si l'un a le charbon, l'autre a le minerai » (9).

L'Express est plus réticent. Il s'est réjoui de la proclamation de la république à Luxembourg et en des termes révélateurs de sa tendance radicale : « C'est une couronne de plus au ruisseau », pour employer l'expression chère à Liebknecht. Mais c'est aussi un pas de plus vers la démocratisation des peuples » (10). Aussi regrette-t-il amèrement l'échec de la république et constatet-t-il la lutte de deux courants, l'un favorable à la Belgique, l'autre à la France Les Alliés règleront le sort de cette province sur la base du droit des peuples (11). Les yeux se tournent vers la Conférence de la Paix. Le 12 février, Paul Hymans y a présenté les revendications de la Belgique. Sous une forme quasi identique, les quatre journaux liégeois en informent leurs lecteurs. « Il préconise le rattachement du Luxembourg à la France ou à la Belgique par une entente douanière ou une union personnelle à décider par les Luxembourgeois ». Le ministre des Affaires étrangères, peu satisfait du compte rendu de la presse, lui envoya un « résumé de l'exposé de M. Hymans ». Les journaux liégeois le publièrent le 18 février. Il n'était plus question de rattachement mais « des aspirations de la nation belge à un rapprochement entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg dont les modalités seraient librement consenties par les deux parties ». Omission évidemment plus significative, il n'était plus question de rattachement à la France ». Le *Journal de Liège* titre : « La Belgique n'est pas annexionniste. Elle veut garantir sa défense nationale ». La *Gazette de Liège* défend l'union personnelle des deux pays, en se fondant sur des raisons historiques et sentimentales. Ce ne sont pas des raisons économiques qui justifient pour la Belgique cette union intime. Quant à l'union économique avec la France, la centralisation française écraserait les Luxembourgeois (12).

Le 21 février 1919, la *Gazette de Liège* et le *Journal de Liège*, le lendemain, l'*Express*, présentent les conclusions de la commission luxembourgeoise d'études des problèmes économiques posés par la guerre. Elle se prononçait pour une union économique avec la France, tout en considérant comme un heureux événement une entente éventuelle entre la Belgique et la France qui resserrerait les liens avec la Belgique. Ce document désagréable fut peu commenté, le lecteur liégeois apprit cependant qu'hormis les viticulturs et les brasseurs, les agriculteurs luxembourgeois n'étaient pas favorables à l'union économique avec la Belgique, tandis que le besoin de minerai lorrain et l'extension du marché poussaient la sidérurgie luxembourgeoise vers la France.

En mars, le Comité de Politique nationale intensifie sa campagne pour « la restitution des régions qui ont été enlevées », affirmant ne réclamer aucune annexion. La manifestation du 9 mars à la « Brasserie Flamande » se termine par l'expression du vœu des citoyens belges « d'une libre union de leur pays

---

(9) *Journal de Liège*, 15 janvier 1919, p. 1, c. 1-2.
(10) *L'Express*, 13 janvier 1919, p. 1, c. 5, article signé P.B.
(11) *Idem*, 19 janvier 1919, p. 1, c. 5.
(12) *Gazette de Liège*, 18 février 1919, p. 1, c. 1-2. Belgique et Luxembourg.

avec le Grand-Duché injustement arraché en 1839 à la mère patrie ». La presse liégeoise rapporte sommairement le meeting qui fut houleux, les socialistes de la tendance Jacquemotte ayant entonné l'Internationale, et quelques-uns ayant chanté le Wilhelmus van Nassau, par ironie a-t-on dit (13). Les commentaires sont minces : cela se passe à Bruxelles. Dans les semaines suivantes, la *Gazette de Liège* réservera une bonne place aux activités du Comité de Politique nationale (14).

La *Gazette de Liège* se distingue par la place qu'elle réserve aux nouvelles favorables à l'union des deux pays, que ce soit l'envoi d'un télégramme de l'Association luxembourgeoise de Liège au président de la Chambre luxembourgeoise, protestant contre l'attitude hostile à la Belgique du journal officieux *Luxemburg Wort* qualifiant d'étrangers indésirables les troupes belges qui viendraient au Grand-Duché (15), ou la reproduction, d'après *La Nation Belge*, d'un article du consul de Belgique à Baltimore, James Gustavus Witheley (16).

Les relations du voyage d'Albert 1er à Paris le 4 avril 1919 ne mentionnent pas le Luxembourg comme sujet de discussion. Lorsque les controverses se multiplient à Luxembourg sur l'objet et la date du referendum, finalement postposé à la demande de la Conférence de la Paix et lorsque s'ouvrent à Bruxelles les pourparlers sur les bases d'un rapprochement douanier, financier et monétaire, des prises de position intéressantes apparaissent dans les journaux liégeois.

L'Express, le 20 avril 1919, écrit que la grande faute de la Belgique a été de revendiquer l'annexion du Luxembourg, ouvrant une campagne contre la France, brisant la solidarité franco-belge et isolant la Belgique dont les visées annexionnistes ont mécontenté les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France (17). *L'Express*, très francophile, persista dans sa volonté de voir subordonner le Luxembourg à l'alliance franco-belge. La France et la Belgique règleront d'abord leur union économique (18).

Le *Journal de Liège*, en avril 1919, affirme « la sympathie universelle et désintéressée des Belges pour le Luxembourg, à l'indépendance duquel on ne veut pas attenter » (19) et soutient la thèse que l'union économique n'est pas l'acheminement vers l'annexion. Il insiste sur les avantages de l'union pour les deux partenaires : le Luxembourg a le minerai, la Belgique le charbon, l'agriculture luxembourgeoise fournira à la consommation belge ce qui lui fait défaut (20). Sans doute ne révèle-t-il pas là le fond de la pensée du maître du journal, Paul Van Hoegaerden, pour qui l'Union économique a de graves inconvénients mais qui se résignerait à cette union, condition de l'annexion. Le 11 juin, le *Journal de Liège* reproduit les impressions désabusées du bourgmestre de Charleroi publiées dans la *Gazette de Charleroi*. La Belgique devra

---

(13) R. DEVLEESHOUWER, *L'opinion publique et les revendications territoriales belges à la fin de la première guerre mondiale, 1918-1919* dans *Mélanges G. Jacquemyns*, p. 234.
(14) *Gazette de Liège*, 6 avril 1919, p. 5, c. 1 ; 13 avril 1919, p. 3, c. 5 ; 14 avril 1919, p. 1, c. 6 ; 20 et 21 avril 1919, p. 4, c. 4 ; 22 avril 1919, p. 2, c. 2 ; 23 avril 1919, p. 3, c. 1.
(15) *Gazette de Liège*, 18 février 1919, p. 2, c. 6.
(16) *Gazette de Liège*, 26 mars 1919, p. 2, c. 5.
(17) *L'Express*, 20 avril 1919, p. 2, c. 1 & 2, article signé P.B.
(18) *L'Express*, 13 juin 1919, p. 1, c. 3. Corresp. de Gérard Harry.
(19) *Journal de Liège*, 22 avril 1919, p. 1, c. 5
(20) *Journal de Liège*, 25 avril 1919, p. 1, c. 1-2. L'avenir du Grand-Duché.

absorber les très importantes productions de la sidérurgie luxembourgeoise. Alors apparaissent de vives critiques sur l'apport du Luxembourg à l'économie de guerre allemande et sur l'enrichissement qu'il en a recueilli (21).

Une fois le traité de paix signé, l'amertume de la Belgique est grande. Ses revendications n'ont pas été satisfaites. La diplomatie étouffe la question luxembourgeoise qui disparaît presque des colonnes des journaux. La *Gazette de Liège*, le 6 juillet, reproduit le jugement sévère de Stéphane Lausanne, en tournée d'enquête en Belgique, dans une correspondance de Bruxelles au *Matin* de Paris : « La Belgique souffre non par la faute du boche, mais par la faute des alliés. Elle souffre de par la volonté — ou l'absence de volonté — des quatre hommes qui règlent, à cette heure, de façon discrétionnaire, le sort de l'Europe. Dans aucune des questions d'ordre international qui leur tenaient au cœur, les Belges n'ont obtenu gain de cause... la question du Luxembourg est traitée dans l'ombre propice et est favorable aux solutions sans élégance ni franchise » (22). A mesure que les mois s'écoulent, il n'est plus question de réunion mais d'union économique. Le referendum du 28 septembre 1919 sonne le glas des espoirs belges. La légation de Belgique avait eu beau proclamer que la dynastie belge n'avait jamais posé sa candidature et n'était pas condidate au trône grand-ducal, déclaration tardive faite pour rassurer les Luxembourgeois rendus inquiets par la propagande annexionniste et pour les amener du moins à choisir la Belgique comme partenaire économique, 60 133 Luxembourgeois choisirent la France, 20 242 la Belgique. Cependant, un tiers des inscrits s'abstint comme l'avait recommandé le parti socialiste. Les commentaires à la veille et au lendemain du referendum sont désabusés. Le *Journal de Liège* attribue la défaite aux visées annexionnistes du Comité de Politique nationale, à la déclaration tardive du désistement du roi des Belges, mais aussi à la mauvaise organisation de la propagande belge (23). *L'Express*, toujours aussi francophile, prend la défense du gouvernement français. Celui-ci ne s'est livré à aucune manœuvre, les seules fautes ont été commises par quelques officiers réactionnaires (24). Le journal radical, d'autre part, fustige les annexionnistes belges : « que les convulsionnaires de la mégalomanie exaspérée cessent leurs plaisanteries déplacées » (25). La question luxembourgeoise envenime les relations franco-belges, pour les Wallons, l'amitié de la France est essentielle, la France, « loin de se prévaloir des résultats favorables du referendum est toujours prête à nous donner toutes les satisfactions possibles » (26).

Le résultat du referendum fournissait à la France un argument de poids dans sa négociation générale avec la Belgique, dominée de plus en plus par la conclusion d'un accord militaire. L'opinion est mal informée des tractations diplomatiques et militaires. Les conversations très secrètes dans un wagon-salon à Ypres ont frappé les lecteurs, mais ils ont peu de précisions à se mettre sous la dent. On en augure une solution de la question du Luxembourg dans un rapprochement économique et peut-être militaire entre les trois pays. Le toast porté par le président Poincaré à la Grande-Duchesse Charlotte à

---

(21) *Journal de Liège*, 11 juin 1919, p. 2, c. 4 et 5.
(22) *Gazette de Liège*, 6 juillet 1919, p. 3, c. 1.
(23) *Journal de Liège*, 30 septembre 1919, p. 1, c. 1-2.
(24) *L'Express*, 7 octobre 1919, p. 1, c. 1-2.
(25) *L'Express*, 10 octobre 1919, p. 1, c. 1-2. Editorial : « Du calme ! Du calme ! ».
(26) *L'Express*, 4 novembre 1919, p. 1, c. 5. Corresp. Bruxelles. Gérard Harry, 2 novembre : « Pour confondre l'aktivisme. La vérité sur les négociations franco-belges ».

Thionville le 15 février 1920 confirme ces suppositions. La motion d'ordre de Paul Pastur sur les conversations de Thionville est esquivée par Paul Hymans qui « dans les très délicates circonstances actuelles » demande le renvoi de la question à la Commission des Affaires étrangères et après la réunion de celle-ci le 25 février 1920, un très bref communiqué indique que « la question luxembourgeoise est dominée par le régime futur des chemins de fer grand-ducaux ». La *Gazette de Liège* n'est pas contente : « Un communiqué qui ne dit rien a été fourni aux journalistes... Les beaux jours de la diplomatie secrète ne sont pas encore finis » (27). Les négociations se poursuivent dans l'ombre, elles progressent cependant. Quelques articles soit originaux soit empruntés à la presse parisienne montrent bien la position inconfortable du gouvernement français, assis entre deux chaises. Comment ne pas mécontenter les Luxembourgeois qui ont choisi la France, et les Belges, confiants dans les promesses faites par la République en 1917 ? (28) Des pourparlers franco-belges sur les chemins de fer luxembourgeois sont engagés en avril 1920, ainsi pourra être levé un préalable à la fixation du statut économique du Grand-Duché (29). Alors, la conclusion d'une alliance militaire franco-belge sera possible, affirme, le 15 avril 1920, Paul Hymans (30), ce que confirme le lendemain le ministre de la guerre Paul-Emile Janson (31).

Les débats à la Chambre luxembourgeoise sur le statut des chemins de fer fournissent l'occasion d'éclairer les Liégeois sur l'ensemble des problèmes (32), c'est aussi la déclaration du ministre d'état Reuter à la Chambre le 12 mai qui annonce le dénouement : « Les négociations entre la France, la Belgique et le Luxembourg au sujet de l'exploitation des chemins de fer commenceront prochainement à Bruxelles. La France ne désire pas pour le moment une union économique avec le Luxembourg, mais elle examinera en temps utile les questions s'y rapportant, d'accord avec la Belgique. Le gouvernement du Grand-Duché reprendra avec la Belgique les négociations rompues. La Belgique enverra très prochainement un représentant diplomatique à Luxembourg » (33).

L'explication du revirement de la France apparaît le 16 mai 1920 dans la *Meuse* : « Le geste courageux et digne fait par la Belgique en participant à l'occupation militaire de Francfort semble déjà avoir sa répercussion dans les relations avec ses alliés », « la France, soucieuse de reconnaître les droits de la Belgique à la conclusion d'un accord économique avec le Grand-Duché et sans doute reconnaissance envers notre pays s'efface... » (34). Le lendemain, *l'Express* donne les mêmes raisons et est plein d'optimisme : « On commente

---

(27) *Gazette de Liège*, 27 février 1920, p. 1, c. 3.
(28) *La Meuse*, 12 mars 1920, p. 1, c. 1-2. La question luxembourgeoise et les relations franco-belges.
(29) *Gazette de Liège*, 11 avril 1920, p. 1, c. 3 ; 13 avril 1929, p. 3, c. 3 ; 25 avril 1920, p. 1, c. 4 ; *Journal de Liège*, 12 avril 1920, p. 2, c. 2 ; 14 avril 1920, p. 2, c. 6 ; 15 avril 1920, p. 2, c. 2 ; p. 3, c. 1 ; 25 avril 1920, p. 2., c. 4 ; 30 avril 1920, p. 2, c. 1 ; *La Meuse*, 19 avril 1920, p. 1, c. 4 ; *L'Express*, 20 avril 1920, p. 3, c. 3.
(30) *Gazette de Liège*, 16 avril 1920, p. 1, c. 4.
(31) *Idem*, 17 avril 1920, p. 2, c. 6.
(32) Au cours du mois d'avril 1920, les chemins de fer luxembourgeois sont mentionnés douze fois dans la *Gazette de Liège*, le *Journal de Liège* 11, *La Meuse* 5, et *l'Express* 5.
(33) *L'Express*, 14 mai 1920, p. 2, c. 1-2 ; *Journal de Liège*, 15 mai 1920, p. 2, c. 1 ; *Gazette de Liège*, 16 et 17 mai 1920, p. 1, c. 5 ; *La Meuse*, 16 mai 1920, p. 2, c. 5.
(34) *La Meuse*, 16 mai 1920, p. 1, c. 2.

avec une vive satisfaction le renoncement par la France à une entente économique avec le Luxembourg en faveur de la Belgique. Le sacrifice français est la première conséquence de la coopération belge à l'occupation de Francfort. L'entente sur la question des railways grand-ducaux et l'accord militaire franco-belge suivront prochainement » (35). Le 30 mai, le *Journal de Liège* annonce un accord de partage du contrôle administratif des chemins de fer luxembourgeois entre la France et la Belgique (36). Comprenne qui pourra.

Mais comment le peuple luxembourgeois réagit-il devant le refus de la France de répondre à la préférence affirmée lors du referendum ? Le célèbre romancier Georges Simenon (George Sim) envoyé spécial de la *Gazette de Liège*, à interviewé Auguste Thorn, président du Conseil d'Etat, « le merveilleux effort de reconstruction nationale de la Belgique » a impressionné les Luxembourgeois. Mais la France apparaît bien comme maîtresse du jeu (37).

Une fois les négociations engagées, les journaux sont fort discrets sur leur évolution. Quand le gouvernement belge considéra-t-il que ces négociations avaient suffisamment progressé pour signer l'accord militaire ? De ces liaisons délicates le public sait fort peu de choses (38). Les journalistes ne reçoivent guère d'informations et seraient bien en peine de satisfaire la curiosité de leurs lecteurs. La négociation de l'accord économique fait passer au premier plan les préoccupations matérielles. Les discussions sont âpres. Nombre de Belges n'étaient plus prêts à faire les sacrifices qu'ils auraient acceptés, s'il se fût encore agi d'un retour du Luxembourg dans le giron national. Le 17 décembre 1920, le *Journal de Liège* s'inquiète des avantages que la sidérurgie luxembourgeoise retire de sa position géographique : elle est située « sur le minerai », or il faut trois tonnes de minerai pour une tonne de fonte (39). La baisse des prix et la menace d'une crise qui se dessine au tournant de 1921 préoccupent les sidérurgistes liégeois et leur organe de défense, le *Journal de Liège*, multiplie les mises en garde contre un accord dangereux.

La *Gazette de Liège* prend la même attitude. Le contraste entre la *Gazette de Liège*, annexionniste et amie des Luxembourgeois, de l'immédiat après-guerre et la *Gazette de Liège*, déçue et agacée par les prétentions et les exigences luxembourgeoises au début de 1921 est symptômatique. L'affaire des marks est l'occasion pour les journalistes liégeois de manifester leur mauvaise humeur. L'hostilité à la dynastie luxembourgeoise se donne libre cours. Les marks de la famille grand-ducale aux attaches allemandes seraient remboursés par les Belges qui ont tant souffert de l'Allemagne ! Cependant, la concurrence des deux industries sidérurgiques est la raison profonde du raidissement de la presse conservatrice liégeoise. Deux articles, l'un

---

(35) *L'Express*, 17 mai 1920, p. 1, c. 6.
(36) *Journal de Liège*, 30 mai 1920, p. 2, c. 1.
(37) *Gazette de Liège*, 5 juin 1920, p. 1, c. 5-6.
(38) *L'Express*, 18 août 1920, p. 3, c. 3. « L'accord franco-belge. Le correspondant bruxellois de la *Gazette de Huy* [l'historien Léon Leclère, professeur à l'U.L.B.] dit savoir que l'entente économique pourra être conclue entre les deux pays cette année encore. Nos voisinsdu Sud sont disposés à de sérieuses concessions d'ordre économique à condition que. parallèlement à la convention commerciale, on aboutisse à la conclusion de l'entente militaire » et le 30 août, p. 1, c. 4. Lettre de Paris ; Charles Bronne « On dit à Paris que le retard apporté à la signature de la convention militaire n'est pas le fait de la France et provient de ce qu'à Bruxelles on tienne à joindre des accords économiques à l'entente militaire ».
(39) *Journal de Liège*, 17 décembre 1920, p. 3, c. 5.

de la *Gazette de Liège*, sous la plume d'Albert Dessart, le 11 janvier 1921 (40), l'autre du *Journal de Liège* insistent sur le grave danger de la concurrence luxembourgeoise pour la sidérurgie belge (41). Le lendemain, l'éditorial du *Journal de Liège*, « Un accord économique qu'il convient de discuter au grand jour » revient à la charge. Il critique d'abord le mystère qui enveloppe depuis près de deux ans les négociations. « Le règne de la diplomatie secrète était terminé, croyions-nous depuis 1914, et cependant on continuait à l'aisser l'opinion publique dans l'ignorance absolue des graves questions qui restaient à résoudre ». La sidérurgie luxembourgeoise n'a pas été victime des « détrousseurs teutons », mais s'est enrichie « en travaillant pour l'Allemagne » et se trouvait au sortir de la guerre « en pleine force de production et en pleine prospérité financière ». L'Union c'est l'aventure. « S'il s'agissait d'une union complète avec le Luxembourg, union qui n'a cessé d'être dans les vœux patriotiques de tous les Belges, il est évident que toute considération devrait céder devant ce but à atteindre. Mais les Luxembourgeois ne perdent jamais une occasion de nous le rappeler, il n'est plus question d'union politique, il s'agit tout au plus d'une union économique. En somme, c'est une affaire qu'on nous invite à traiter et c'est en homme d'affaires qu'il faut l'envisager » (42). Le 26 janvier, Désiré Horrent critique le ministère des affaires étrangères et « l'incompétence avec laquelle les négociations belgo-luxembourgeoises ont été menées jusqu'à ce jour » (43), il est évidemment plus à l'aise pour blâmer Bruxelles, le catholique Henri Jaspar ayant remplacé Paul Hymans à la direction de la diplomatie belge, après un court intérim de Delacroix. La question capitale du contrôle des chemins de fer luxembourgeois domine le débat (44). Les préoccupations matérielles sont lancinantes, le *Journal de Liège* monte en épingle l'échec subi par les Belges au Brésil ou l'A.R.B.E.D. enlève une commande de 70.000 tonnes de rails (45), la crise économique exaspère la tension. Elle n'épargne pas cependant le Grand-Duché où une grève générale est déclenchée en mars 1921. Mais en Belgique aussi les grèves dan sla sidérurgie, notamment à Ougrée-Marihaye, sont sévères et durent plusieurs mois. La *Gazette de Liège*, tellement déçue, ironise et utilise les comparaisons matrimoniales pour attaquer les Luxembourgeois. C'est *le jeu de l'amour et de l'argent*, la Belgique est un pauvre amant, indûment trompé par sa fiancée, le Luxembourg, détournée de lui par de plus hautes fréquentations, la France. Mais repoussée par l'époux convoité, elle se résigne à revoir l'amoureux éconduit (46).

Le *Journal de Liège* poursuivit sa campagne, avant comme après la signature des préliminaires le 17 mai 1921 (47). Parmi les articles sur les graves conséquences pour la sidérurgie belge, il faut retenir les accusations de R. Dupriez : L'Union économique profite à des financiers belges, — « un groupe de favorisés qu'il ne serait pas malaisé de découvrir » — « et qui a su étouffer la voix des industriels » (48). Fait-il allusion aux importants intérêts

(40) *Gazette de Liège*, 11 janvier 1921, p. 1, c. 1-2. Editorial A. Dessart.
(41) *Journal de Liège*, 21 janvier 1921, p. 1, c. 4.
(42) *Journal de Liège*, 22 janvier 1921, p. 1, c. 1-2.
(43) *Journal de Liège*, 26 janvier 1921, p. 1, c. 1.
(44) *Idem*, 27 janvier 1921, p. 1, c. 4.
(45) *Idem*, 30 janvier 1921, p. 1, c. 3-4.
(46) *Gazette de Liège*, 4 février 1921, p. 1, c. 1-2, A. Dessart.
(47) *Journal de Liège*, 11 mai 1921, p. 1, c. 1-2 ; 22 mai, p. 1, c. 3-4 ; 24 mai, p. 1, c. 1-2 titre de l'éditorial du 24 mai « L'accord économique avec le Luxembourg compromet les intérêts de toute une industrie ».
(48) *Journal de Liège*, 11 mai 1921, p. 1, c. 1-2 et 24 mai 1921, p. 1, c. 1-2.

que des banques belges détiennent dans les entreprises sidérurgiques luxembourgeoises et qu'elles ont accru à la suite du retrait allemand ? Dans les Terres Rouges la Banque de Bruxelles détenait 24 % du capital de 100 millions de francs et la Société Générale 21 millions 8 dans les 110 millions de francs de l'H.A.D.I.R. Les protestations sont vives, les démentis sévères aux articles de journaux affirmant que les sidérurgistes belges sont satisfaits ; l'union douanière avec le Luxembourg est « un déplorable et misérable arrangement » (49).

Sur le chemin de fer Guillaume-Luxembourg, les informations sont vagues et contradictoires. Pour la *Gazette de Liège*, soucieuse de défendre Henri Jaspar, le ministre belge a obtenu de Briand, à la conférence de Londres, que la France renonce à sa prétention au contrôle d'une partie du réseau et les Luxembourgeois ont admis le point de vue belge (50), dans *L'Express*, Gérard Harry écrit que l'accord rattache virtuellement le réseau ferré au nôtre (51), quant au *Journal de Liège :* « la question des chemins de fer a abouti à un accord de principe, mais aucun système d'exploitation n'est encore arrêté : les pourparlers continuent » (52). Il faudra attendre le 27 juillet 1921 pour trouver dans la *Gazette de Liège* des indications sur l'accord ferroviaire, d'ailleurs fournies par la délégation luxembourgeoise (53).

La signature de l'accord le 25 juillet ne passa pas inaperçue mais elle ne donna pas lieu à de longs commentaires. La *Wallonie socialiste* approuve l'accord qui « consacre, en somme, la politique que le Parti ouvrier belge a toujours préconisée en opposition à celle des annexionnistes nationalistes » (54). Le 20 mai déjà, lorsque *La Nation belge* avait lancé le ballon d'essai d'un remplacement des garnisons françaises par des troupes belges, la *Wallonie socialiste* avait réagi vivement : « Pas de ça hein Lisette ! Les nationalistes d'ici ont suffisamment fait de tort à la cause belge en parlant tout simplement, au lendemain de l'armistice, d'annexer le Luxembourg à la Belgique contre le gré de ses habitants. Un accord économique ne doit pas se traduire par l'exportation... de nos soldats. L'union avec un pays ne comporte pas sa portugalisation » (55). Paul Van Hoegaerden ne désarma pas et il lutta avec ténacité au Parlement lors de la ratification du traité, tant en commission qu'en séance publique où il prononça le 26 janvier un grand discours reproduit dans le *Journal de Liège* et publié dans la suite sous forme de brochure (56). *L'Express*, le 24 janvier, prit le parti des maîtres de forges mais il leur reprocha vivement leur incapacité d'informer l'opinion publique et de la gagner à leur cause (57). La *Meuse* et la *Gazette de Liège* n'émirent pas de critiques et *La Wallonie Socialiste* ne fut pas aimable pour le député liégeois dont elle fit le « leader des adversaires de la Convention » (58).

---

(49) *Journal de Liège*, 20 mai 1921, p. 4, c. 4.
(50) *Gazette de Liège*, 18 mai 1921, p. 3, c. 6.
(51) *L'Express*, 21 mai 1921, p. 2, c. 1.
(52) *Journal de Liège*, 22 et 23 mai 1921, p. 1, c. 3.
(53) *Gazette de Liège*, 27 juillet 1921, p. 1, c. 5-6.
(54) *La Wallonie socialiste*, 3 juin 1921, p. 3, c. 3.
(55) *La Wallonie socialiste*, 20 mai 1921, p. 1, c. 4.
(56) *Journal de Liège*, 28 janvier 1922, p. 1, c. 5-6, p. 2, c. 2, 3, 4.
(57) *L'Express*, 24 janvier 1922, p. 1, c. 1.
(58) *La Wallonie socialiste*, 28 janvier 1922, p. 5, c. 1.

Au terme de cette analyse, quelques conclusions s'imposent. Au sortir de la première guerre mondiale, une presse régionale est vivante à Liège. Elle prend des positions originales. L'amitié pour la France, l'hostilité à l'Allemagne sont générales. Si on lit la *Gazette de Liège* le contraste est éclatant avec 1914. Mais cette amitié a des intensités diverses. *L'Express* défend contre vents et marées la grande voisine. Il a toujours craint un Luxembourg clérical et germanique et a toujours regretté la querelle avec la France sur le Luxembourg. *La Meuse*, plus souple, partage ces appréhensions sans trop les préciser.

La presse conservatrice, le *Journal de Liège*, libéral doctrinaire, la *Gazette de Liège*, catholique, ont souhaité le retour du Grand-Duché dans l'Etat belge. Une fois le rêve brisé, le souci des intérêts matériels a pris le dessus. Ils n'étaient pas mesquins. Il s'agissait de l'industrie principale de la région. A les défendre le *Journal de Liège* entre les mains d'un homme politique important, Paul Van Hoegaerden, a consacré de longs efforts. La *Gazette de Liège* a lutté aussi pour cette cause, mais elle a mis une sourdine à son action pour ne pas nuire au député de Liège, Henri Jaspar, ministre des affaires étrangères. Quant au journal socialiste, il n'est vraiment totalement liégeois qu'en 1923 et organe du P.O.B., il suit la ligne tracée par les instances qui siègent à Bruxelles.

Ainsi les liens entre presse et partis politiques, entre politique intérieure et politique extérieure sont constants. Cette presse diverse, couvrant quasi tout le champ des opinions, est unanime à se plaindre quelque soit le ministre à la tête de la diplomatie belge, de l'ignorance où le public est laissé des problèmes internationaux. Les dirigeants des grands pays sont aussi critiqués pour cette habitude déplorable. Les journalistes répondaient-ils ainsi à une incitation populaire ou souhaitaient-ils simplement recevoir plus d'informations ? Quoi qu'il en soit, les problèmes débattus avaient une telle incidence sur la vie de chaque jour, accord militaire avec la France et durée du service militaire, accord économique avec le Grand-Duché et profits des industriels, que l'attention vigilante des lecteurs était compréhensible et la volonté des journalistes de les satisfaire, légitime.

R. D.

PUBLICATIONS DU CENTRE DE RECHERCHES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITE DE METZ

1. — Metz en 1870 et les problèmes des territoires annexés 1871-1873 (Actes du Colloque de Metz, 6-8 novembre 1970) Metz, 1972, 136 pages. Epuisé.

2. — Jean-Claude Delbreil : Les catholiques français et les tentatives de rapprochement franco-allemand (1920-1933), Metz, 1972, 254 pages.

3. — Travaux et Recherches 1972, Metz, 1973, 280 pages.

4. — Travaux et Recherches 1973/1, Metz, 1973, 190 pages.

5. — Travaux et Recherches 1973/2, Metz, 1974, 153 pages.

6. — Problèmes de la Rhénanie 1919-1930. Die Rheinfrage nach dem Ersten Weltkrieg. (Actes du Colloque d'Otzenhausen, 14-16 octobre 1974) Metz, 1975, 132 pages.

7. — Les relations franco-belges de 1830 à 1934 (Actes du Colloque de Metz, 15-16 novembre 1974), Metz, 1975, V1 - 367 p.

8. — Patrick J. Schaeffer : L'Alsace et l'Allemagne de 1945 à 1949, Metz, 1976, X - 390 pages. *Ouvrage couronné par l'Académie d'Alsace et par l'Académie des Sciences morales et politiques.*

9. — Raymond Poidevin et Heinz-Otto Sieburg (sous la direction de) : Aspects des relations franco-allemandes 1830-1848. Deutsch-französische Beziehungen 1830-1848. (Actes du Colloque d'Otzenhausen, 3-5 octobre 1977), Metz, 1978, 100 pages.

10. — Marcel Neigert : Internements et déportation en Moselle 1940-1945, Metz, 1978, 116 pages.

11. — Raymond Poidevin et Gilbert Trausch (sous la direction de) : Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman. (Actes du Colloque de Luxembourg, 17-19 novembre 1977), Metz, 1978, XII - 336 pages.

CATALOGUE ET PRIX SUR DEMANDE

Commandes
Order to
Bestellung an

Centre de recherches
Relations internationales
Faculté des Lettres
Ile du Saulcy - F - 57000 METZ

Les factures sont à régler à M. l'Agent Comptable de l'Université de Metz.

ISBN 2-85730-011-5